

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Prestations d'organisation de l'événement TRINAT'EMPLOI 2023 pour le compte de SAINT-LOUIS Agglomération

4. Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
79952000-2	Services d'organisation d'événements

5. Critères d'attribution :

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix des prestations	40 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°23-42745 du 30/03/2023.

7. Attribution du marché :

Titulaire :

COLMAR EXPO
Avenue de la Foire aux Vins
68000 COLMAR



Montant des prestations :

Pour le présent marché, la somme à régler correspondant à la part fixe de la rémunération du titulaire s'élève à 5 700 € HT.

Date d'attribution du marché : Mardi 9 mai 2023

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Mercredi 3 mai 2023

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Mardi 9 mai 2023

